



BULLETIN D'ADHESION 2018

JE SOUSSIGNE(E) (NOM, PRENOM) : _____

REPRESENTANT LA SOCIETE D'ARCHITECTURE : _____

ARCHITECTE / AGREE : _____

EXERÇANT A :
(ADRESSE COMPLETE) _____

N° SIRET: _____

TELEPHONE : _____

FAX : _____

ADRESSE E-MAIL : _____

MODE D'EXERCICE (LIBERAL, SARL ...): _____

EFFECTIFS DE L'AGENCE : _____
(EFFECTIFS SANS VOUS COMPTER : 0, 1, 2, ...)

Déclare : ADHERER
 RENOUELER MON ADHESION

à l'USALR, l'Union Syndicale des Architectes de du Languedoc-Roussillon, et m'engage à verser la cotisation correspondante. (Selon barème ci-après)

Je note qu'en retour, je recevrai un justificatif comptable correspondant à la cotisation versée pour cette adhésion pour l'année civile en cours, ainsi qu'une carte syndicale, unique et personnelle m'ouvrant droit à un accès personnalisé à l'intranet Archilink™.

BAREME POUR L'ANNEE EN COURS

COTISATION Nouvel Adhérent ou Architecteur: un chèque de 160 €
(pour les deux premières années d'inscription à l'USALR) ou deux chèques de 80 €

COTISATION jeune inscrit: un chèque de 100 €
pour les deux premières années inscrit à l'Ordre depuis moins de 3 ans

COTISATION DE BASE : un chèque de 270 €
 ou trois chèques de 90 €

COTISATION Soutien aux adhérents USALR Retraités : un chèque de 160 €
Ou pour les Adhérents en difficulté, sur déclaration motivée du Syndicat Local

En cas de paiement en plusieurs chèques, tous les chèques doivent être remis à notre trésorier(e) en même temps.
Ils seront alors déposés en banque à un mois d'intervalle chacun.

ADHESION MODE D'EMPLOI

Le présent formulaire est à retourner à l'adresse ci-dessous, rempli, signé et accompagné du règlement correspondant par chèque à l'ordre de **USALR** au **USALR**,
Maison des Professions Libérales, 285 Avenue Alfred Nobel, 34000 MONTPELLIER

FAIT A :

LE :

CACHET ET SIGNATURE :